

## CHARTRE CONTRE LA DOULEUR

Le Centre Hospitalier d'Albert et ses équipes soignantes luttent contre la douleur et s'engagent à :

1. Ne pas admettre la douleur comme fatalité, quelle que soit son origine.
2. Informer le patient des possibilités diagnostiques et thérapeutiques concernant sa douleur en respectant son libre choix. Lorsque la communication est impossible, ces informations sont données à l'entourage désigné ou à la personne de confiance ou au représentant légal.
3. Prendre en compte la douleur des enfants, des personnes vulnérables et des personnes peu ou pas communicantes avec une attention particulière.
4. Evaluer la douleur pour lui donner sa juste valeur à l'aide d'outils validés et la tracer dans le dossier du patient.
5. Traiter sans attendre la douleur et en rechercher la cause.
6. Prévenir la douleur avant et après les gestes présumés douloureux.
7. Faire appel à l'avis d'un médecin spécialisé dans l'évaluation et le traitement de la douleur pour tout patient souffrant d'une douleur persistante insuffisamment soulagée.
8. Prendre en charge globalement la douleur chronique dans ses dimensions cliniques, psychologiques, socio-culturelles et familiales, en mobilisant des compétences pluridisciplinaires.




M. RICHEZ,  
Directeur.

Dr TRENCART,  
Présidente de la CME<sup>1</sup>.



Mme NOSALSKI  
Chef du service des  
Soins et de la Prévention.



Dr LENGLET,  
Président du CLUD<sup>2</sup>.



Dr LECLERC,  
Responsable de la  
consultation douleur.



<sup>1</sup> Commission Médicale d'Établissement

<sup>2</sup> Comité de Lutte contre la Douleur